Image not found or type unknown

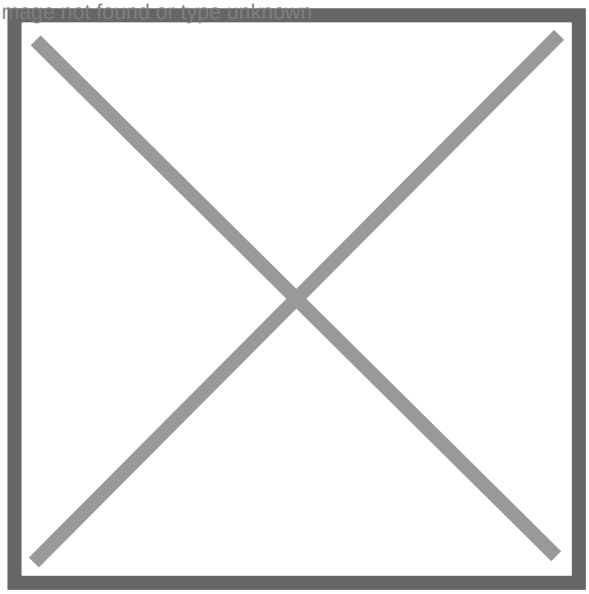

Demmande d quelqu'un qui peut m'aidè car je sais rien

Par **dounya**, le **21/03/2008** à **00:57**

bonsoir! je suis une marociane je vit au maroc est je vais se mariè inchalah avec un marocain qui vit en france j'ai envie de faire le l'acte est je sais pas qui ce que je vais faire est ce que je vais le faire chez l'adoul ou bien je vais prendre un rendez vous pour le faire au consulat ? est merci pour vous

Par **citoyenalpha**, le **21/03/2008** à **12:58**

Bonjour

je ne comprends pas ce que vous voulez faire?

Rejoindre votre mari en France définitivement ou temporairement??

Si vous souhaitez rejoindre votre mari définitivement il convient à votre mari de demander le regroupement familliale.
Si vous souhaitez rejoindre votre mari temporairement il convient de demander un visa court séjour auprès du consulat de France.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés